



Section 8

Version 01_2

Supplément 9 – Base Raven

Approbation EASA

10072556

A propos de ce document

Ce supplément doit être présent avec le manuel de vol à la section VIII options et suppléments. Les informations contenues dans ce document complètent ou en cas de conflit remplacent les informations du Manuel de vol.

Toutes informations de limitation, procédures et données de performances non contenues dans ce document sont présent dans le manuel de vol.

Les composants listés dans ces suppléments ont été individuellement approuvés.

Compatibilités

Les éléments suivants sont compatibles avec les enveloppes Chaize selon le tableau suivant.

➤ Nacelles

	<= 2000m3	2000m3- 2200m3	2200m3- 3000m3	3000m3- 3600m3	3600m3 4000 m3
RWS	X	X	X	X	X
CW	---	X	X	X	X
CWS	---	---	---	X	X

Date	09/02/2020
Approbation	BCM
Evolution	1_1 Rajout du CS5000 F24
Evolution	1_2 Correction suite à l'ajout du CS2500F24 et u JZ45F24



Section 8

Version 01_2

Supplément 9 – Base Raven

➤ Bruleurs

	< 2000m3	2000m3- 2200m3	2200m3- 3000m3	3000m3- 3600m3	3600m3 4500 m3	5000m3
Aura Single	X	X	---	---	---	---
HP II Single	X	X	---	---	---	---
HP III Single	X	X	---	---	---	---
HP II Dual	X	X	X	X	X	X
HP III Dual	X	X	X	X	X	X

➤ Cylindres

Raven Aerostar

V15

➤ Cadre de charge

Seuls les cadres de charges avec 4 points d'attachement peuvent être utilisés.

Date	09/02/2020
Approbation	BCM
Evolution	1_1 Rajout du CS5000 F24
Evolution	1_2 Correction suite à l'ajout du CS2500F24 et u JZ45F24



Limitations

Dans tous les cas se référer au manuel de vol Raven pour les limitations d'utilisation et de masse.

L'ensemble est limité par la limitation la plus contraignante de la nacelle ou de l'enveloppe.

➤ Nombre de passager

En plus des limitations spécifiées dans le manuel de vol, les éléments suivants doivent être pris en compte. Ces éléments se basent sur un poids moyen de passager de 77Kg.

Les passagers doivent disposer à minima de 0,25M² de surface au sol.

Chaque cylindre occupe 0,15M² et doit être déduit de la surface totale utilisable.

➤ Compatibilité des cadres de charge.

Les cadres de charges avec 4 points d'attache de dimension comprise entre 55 et 75 cm de largeur et entre 55 et 75 cm de longueur sont acceptés et compatible avec les enveloppes Chaize.

Pour les Enveloppes de volume supérieur à 3600m³ les cadres de charge rectangulaire de dimensions comprises entre 55 et 90 cm de large par 1 m et 1 m 80 de longueur sont autorisés.

Pour les enveloppes de 5000m³, le cadre de charges rectangulaire doit être compris entre 90 et 110 de large par 90 et 130 de long

Tout autre cadre de charge doit faire l'objet d'une confirmation par l'organisme de conception de l'enveloppe.

➤ Limitation Raven Aerosatar

En plus des limitations citées dans le manuel de vol et dans ce supplément Raven Aerostar précise les limitations suivantes

	Masse Maxi avec Bruleur simple	Masse Maxi avec Bruleur double
RWS	667 Kg	667Kg
CW	667 Kg	908Kg
CWS	667 Kg	908Kg

Date	09/02/2020
Approbation	BCM
Evolution	1_1 Rajout du CS5000 F24
Evolution	1_2 Correction suite à l'ajout du CS2500F24 et u JZ45F24



Section 8

Version 01_2

Supplément 9 – Base Raven

Description des éléments

➤ **Bruleur**

Se référer au manuel de vol Raven

➤ **Nacelle**

Se référer au manuel de vol Raven

➤ **Maintenance**

Se référer au manuel de vol et de maintenance Raven

Procédures d'urgence

Aucun changement, Se référer au manuel de vol section III

Procédures Normales

Aucun changement, Se référer au manuel de vol section IV

Date	09/02/2020
Approbation	BCM
Evolution	1_1 Rajout du CS5000 F24
Evolution	1_2 Correction suite à l'ajout du CS2500F24 et u JZ45F24